
DIPEM 1D

LISTE DES POSTES VACANTS

S. Bôné

A.S.H. :

Maîtres G hors réseau (1) :

CAMSP PAMIERES

Maîtres G de RASED :

FOIX Le Cardié

FOIX Cadirac

LAVELANET GII

MIREPOIX élémentaire

TARASCON Le Pradelet élémentaire

PAMIERES Canonges

SAVERDUN Pierre et Marie Curie

Priorité au sortant de formation soumis à l'obligation des 3 ans

SAINT GIRONS Lédar

LEZAT élémentaire

CLIS :

LAVELANET GI

LAVELANET GII

LE FOSSAT

MIREPOIX

PAMIERES Lestang

SAVERDUN Pierre et Marie CURIE

Adjointes spécialisées (1) :

ITEP LA TOUR DU CRIEU 1 poste

IME La VERGNIERE 4 postes d'adjoint spécialisé

(un Coordonnateur pédagogique pourra être désigné parmi l'équipe enseignante de l'établissement – Cf circulaire du mouvement paragraphe 2.3.3)

IME EYCHEIL 1 poste d'adjoint spécialisé

(un Coordonnateur pédagogique pourra être désigné parmi l'équipe enseignante de l'établissement – Cf circulaire du mouvement paragraphe 2.3.3)

IME d'EYCHEIL 0,50

+ Eycheil 0,25 dech dir + Castillon en Couserans 0,25 dech dir

SEGPA MIREPOIX 2 postes

Instituteurs éducateurs (2) :

EREA PAMIERES 4 postes

DIRECTEURS :

Chargés d'école à 1 classe:

/

Directeurs d'école de 2 à 9 classes :

AX maternelle (dir 2 cl)

BELESTA (dir 3 cl)

priorité au faisant fonction

BENAGUES (dir 2 cl)

priorité au faisant fonction

BONNAC (dir 2 cl)

priorité au faisant fonction

CRAMPAGNA (dir 4 cl)

DAUMAZAN (dir 2 cl)

priorité au faisant fonction

FABAS (dir 2 cl)

priorité au faisant fonction

FOIX GI (dir 8cl)

FOUGAX (dir 2 cl)

priorité au faisant fonction

LA BASTIDE SUR L'HERS (dir 2 cl)	priorité au faisant fonction
LE MAS D'AZIL (dir 6 cl)	
MONTAUT (dir 3 cl)	
MONTGAILHARD Le Séguéla (dir 3 cl)	
MONTOULIEU (dir 2 cl)	priorité au chargé d'école
PAMIERS Lestang (dir 8 cl)	priorité au faisant fonction
SEIX maternelle (dir 2 cl)	
SOULAN (dir 2 cl)	priorité au faisant fonction
STE CROIX VOLVESTRE (dir 3cl)	priorité au faisant fonction

ADJOINTS :

LA BASTIDE DE BOUSIGNAC
LA TOUR DU CRIEU élémentaire
LEZAT élémentaire (2 postes)
MONTGAILHARD Le Séguéla
VARILHES Paul Delpech
TARASCON maternelle

Pour information :

Les postes suivants sont réservés pour le mouvement des professeurs des écoles stagiaires en 2012-2013

FOIX Lucien Goron GI
LEZAT maternelle
MAZERES élémentaire
MERCUS
MIREPOIX maternelle
MONTOULIEU
PAMIERS Carmes
PAMIERS Lestang élémentaire
SAINT GIRONS St Alary
SAINT PAUL DE JARRAT
SAVERDUN Pierre et Marie Curie
VARILHES Paul Delpech (exéat)

Ces postes ne sont donc pas accessibles aux enseignants titulaires ou stagiaires en 2011-2012.

Enseignants PEMF

Professeur des écoles Maître Formateur (6 postes)

L'implantation de ces postes dépendra de l'affectation de la personne nommée.

POSTES FLECHES « langues vivantes »

Anglais :

Sur poste d'adjoint :

MAZERES élémentaire

Espagnol :

Sur poste d'adjoint :

FOUGAX

POSTES FRACTIONNES :

Postes pleins composés de décharges de direction ou PEMF:

MAZERES élem. 0,50 dech dir + SAVERDUN Pierre et Marie Curie 0,50 dech dir
LEZAT élem. 0,25 dech dir + LEZAT mat. 0,25 dech dir + LE FOSSAT 0,25 dech dir + ST YBARS 0,25 dech dir
PAMIERS Carmes 0,50 dech dir + PAMIERS Gabriel Fauré 0,25 dech dir + RIEUX DE PELLEPORT 0,25 dech dir

TITULAIRES REMPLACANTS :

BRIGADE :

FOIX Le Courbet
LAROQUE D'OLMES GI
LAVELANET GII
MAZERES élémentaire
SAVERDUN Pierre et Marie CURIE
VARILHES Paul Delpech
VERNAJOUL
VERNIOLLE élém *

* (brigade de remplacement à dominante BFC cf circulaire du mouvement paragraphe 2.4.1)

POSTES A PROFIL :

1-Vacants:

Conseiller Pédagogique de Circonscription FOIX Haute Ariège et Pyrénées Cathares

Conseiller Pédagogique Départemental Education musicale/Arts Plastiques

Directeur de l'école de LAVELANET GII

Animateur inter-degré en animation et soutien ECLAIR

Animateur TICE :

Animateur TICE 0,50 + La Bastide de Sérou 0,50

Enseignant en ULIS (3) :

PAMIERS Clg Pierre Bayle

Maître E de RASED (4 postes)

FOIX Lucien Goron

LAVELANET GII

PAMIERS Cazalé

St GIRONS Henri Maurel

Priorité au sortant de formation soumis à l'obligation des 3 ans

Priorité au sortant de formation soumis à l'obligation des 3 ans

2-Susceptibles d'être vacants suite à déclaration d'intention de participation au mouvement (4) :

/

(1) Prendre obligatoirement contact avec M. l'EN chargé de l'ASH (M. BERTEIN 05.67.76.52.82) et l'établissement :

- ITEP La Tour du Crieu : 05.34.01.39.39
- IME La Vergnière : 05.34.09.84.09
- IME Lézat : 05.61.69.13.70
- IME Eycheil : 05.61.66.65.03
- IME Saint Jean du Falga : 05.61.68.00.56
- PEP 09 FOIX : 05.61.02.83.10. (pour le CMPP et le CAMSP)

(2) Susceptible d'effectuer une partie du service en classe. Se renseigner auprès du chef d'établissement.

(3) Les candidats postuleront sur les postes identifiés UPI sur la liste des postes numérotés.

(4) Postes bloqués : un appel à candidature spécifique sera diffusé ultérieurement en cas de vacance effective.